



FEDERATION FRANCAISE DE TIR
LIGUE DE TIR DES PAYS DE LOIRE
Société n° 05 49 055

Patrick LEMAITRE
Président de l'Académie de Tir 2000
à
Mesdames et Messieurs les Présidents
des sociétés de tir de la Ligue de Tir des
Pays de la Loire

Objet : Fermeture du stand de tir municipal de Cholet et contrôles de tir

Madame, Monsieur,

La ville de Cholet nous a adressé, voici un mois par lettre recommandée avec accusé de réception, une décision nous signifiant la fermeture du stand de tir municipal (Voir document n° 1 en pièce jointe).

Cette décision s'appuie sur les conclusions d'un rapport de l'Agence Régionale de Santé qui, suite à un rapport d'expertise du site effectué par une société spécialisée, conclut à une pollution au plomb des installations, à l'absence d'un certain nombre d'équipements et à la supposée dangerosité de ces installations pour la santé des adhérents associatifs mais pas pour celle des forces de l'ordre toujours autorisées à tirer dans le stand.

Ce rapport émet, par ailleurs, un nombre élevé de recommandations pour une remise en fonction du site dont vous pourrez relever toute la pertinence et la faisabilité (par exemple l'utilisation de balles sans plomb, si si) à la lecture des documents que je joins à cet envoi. (Voir document n° 2 et 3 en pièces jointes).

Les recours et démarches que nous avons engagés dès réception de l'arrêté municipal semblent cependant se perdre dans les méandres administratifs chers à notre beau pays et ne nous incitent pas à l'optimisme quant à une réouverture rapide des installations.

Cette décision, comme vous pourrez le comprendre, outre qu'elle prive nos adhérents de toute pratique du tir, nous pose également le problème des personnes concernées par une autorisation de détention, qui ne peuvent plus effectuer les contrôles obligatoires depuis le mois de mars.

Je souhaiterais donc savoir les conditions matérielles et financières que votre association pourrait proposer à nos soixante adhérents concernés par ce problème afin de les en informer.

Ne doutant pas de votre solidarité dans ces moments difficiles que nous traversons et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus sportives.

P.LEMAITRE
Président AT 2000